

étoient les souches. Ce Saint Réligieux y associa le peu de femmes & meres de Familles, qui compoient une partie de son petit troupeau. Les plus qualifiées furent celles qui entrerent les premières dans la Confrérie, ayant à leur tête Madame Daillebout, épouse de Mr. le Gouverneur-Général, Dame de très-grande piété, fort zélée pour le bien. Etant ensuite allée demeurer à Quebec, ainsi que le Reverend Pere Pijard. Les Assemblées, qui d'ailleurs n'étoient que d'un très-petit nombre, cesserent de se tenir, & furent interrompues, jusqu'à ce que Dieu, par sa Providence, en eut ordonné un établissement, & plus solide, & plus éclatant, par la voie des Supérieurs légitimes, & des puissances Ecclésiastiques. En voici les circonstances.

Madame d'Aillebout, qui avoit déjà donné commencement, à Quebec, à des pareilles assemblées que celles qui s'étoient tenues à Montréal, engagea Monseigneur de Laval, Evêque de Pétrée, Vicaire Apostolique, & ensuite premier Evêque de Quebec, d'établir en forme la Confrérie de JESUS, MARIE & JOSEPH. Pour cela, ce zélé Prélat fit composer un Livre propre à cette Confrérie, qui en contient l'esprit & les règles; & en ayant écrit à Rome, obtint du Souverain Pontife, des Indulgences, dont les Bulles sont à la tête du dit Livre. Par là cette sainte Association devint très-célèbre dans tout le pays. Dès lors, Mgr. de Laval établit la Fête de la Sainte Famille dans tout son Diocèse, & en fixa la Solemnité au troisième Dimanche après Pâques, avec un Office propre, & l'ostave seulement pour sa Cathédrale. Dans le même temps on bâtit deux Paroisses sous le nom & l'invoca-